



# Le projet Aqua Domitia

CIM/CRPM le 18 octobre 2016

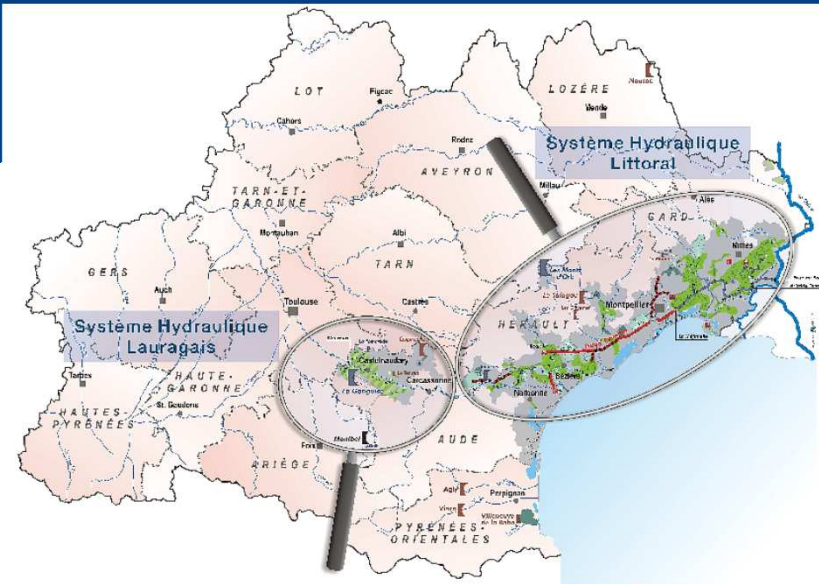


# Les porteurs du projet

## LA REGION

- Déploie sa stratégie régionale pour
- une gestion durable de l'eau.
- Propriétaire du réseau hydraulique régional.

OCCITANIE  
**LA RÉGION**  
Pyrénées  
Méditerranée



## BRL



- Concessionnaire du réseau
- Opérateur technique du projet

BRL conçoit, réalise et exploite les ouvrages du réseau

BRL société d'aménagement dont le capital est détenue majoritairement par la Région et les 5 départements



# Le patrimoine régional délégué à BRL

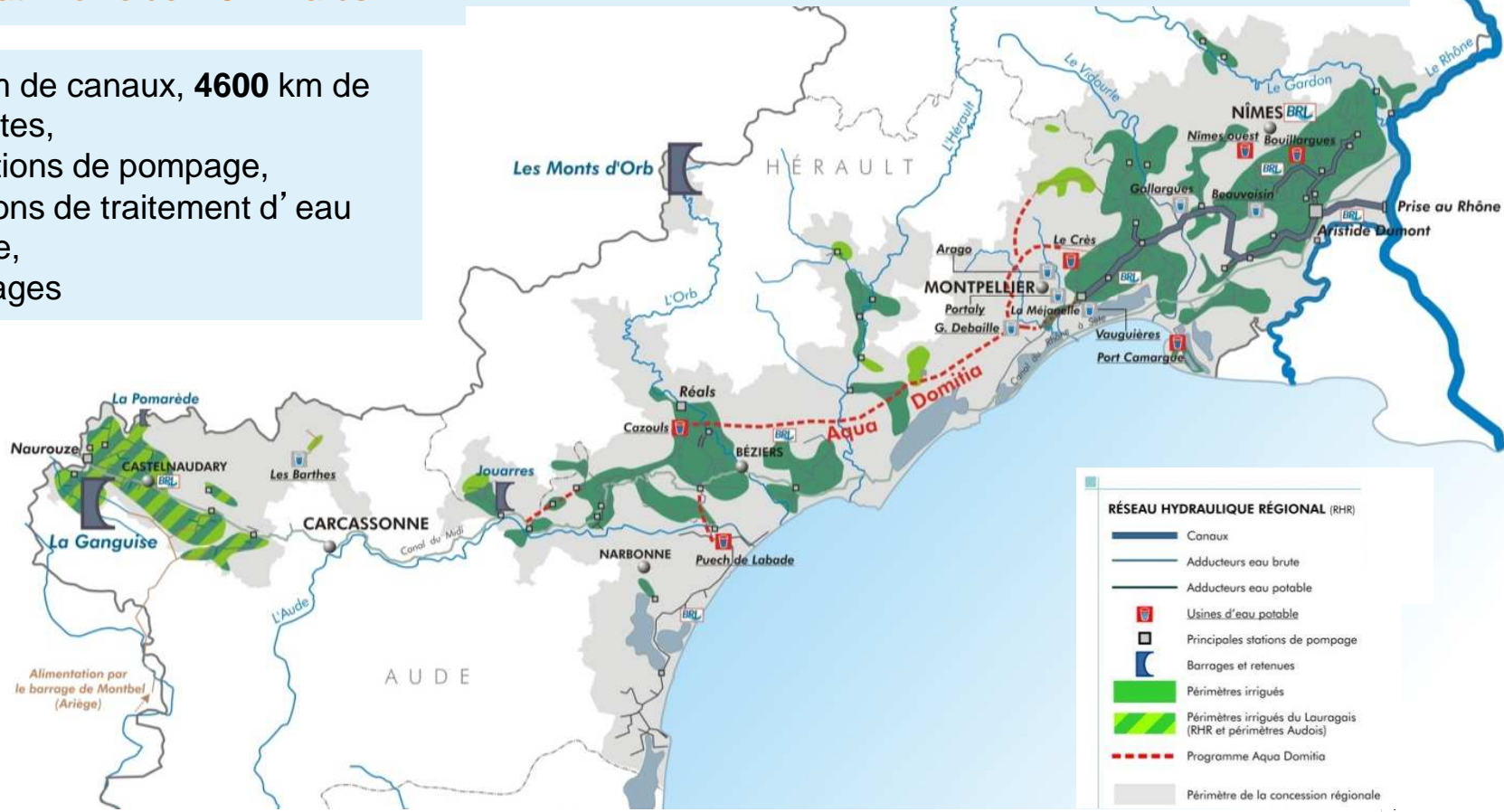
## Un aménagement global du territoire sur 3 départements

300 communes

100 000 ha équipés

Un patrimoine de 1.8 milliards €

100 km de canaux, 4600 km de conduites,  
80 stations de pompage,  
6 stations de traitement d'eau potable,  
2 barrages



# Un grand projet régional : Aqua Domitia

## AQUA DOMITIA : un projet issu de la prospective AQUA 2020

financée par la Région et les 5 Départements de L.R.



# Un ensemble de solutions à conduire en parallèle

## Une conjugaison d'actions

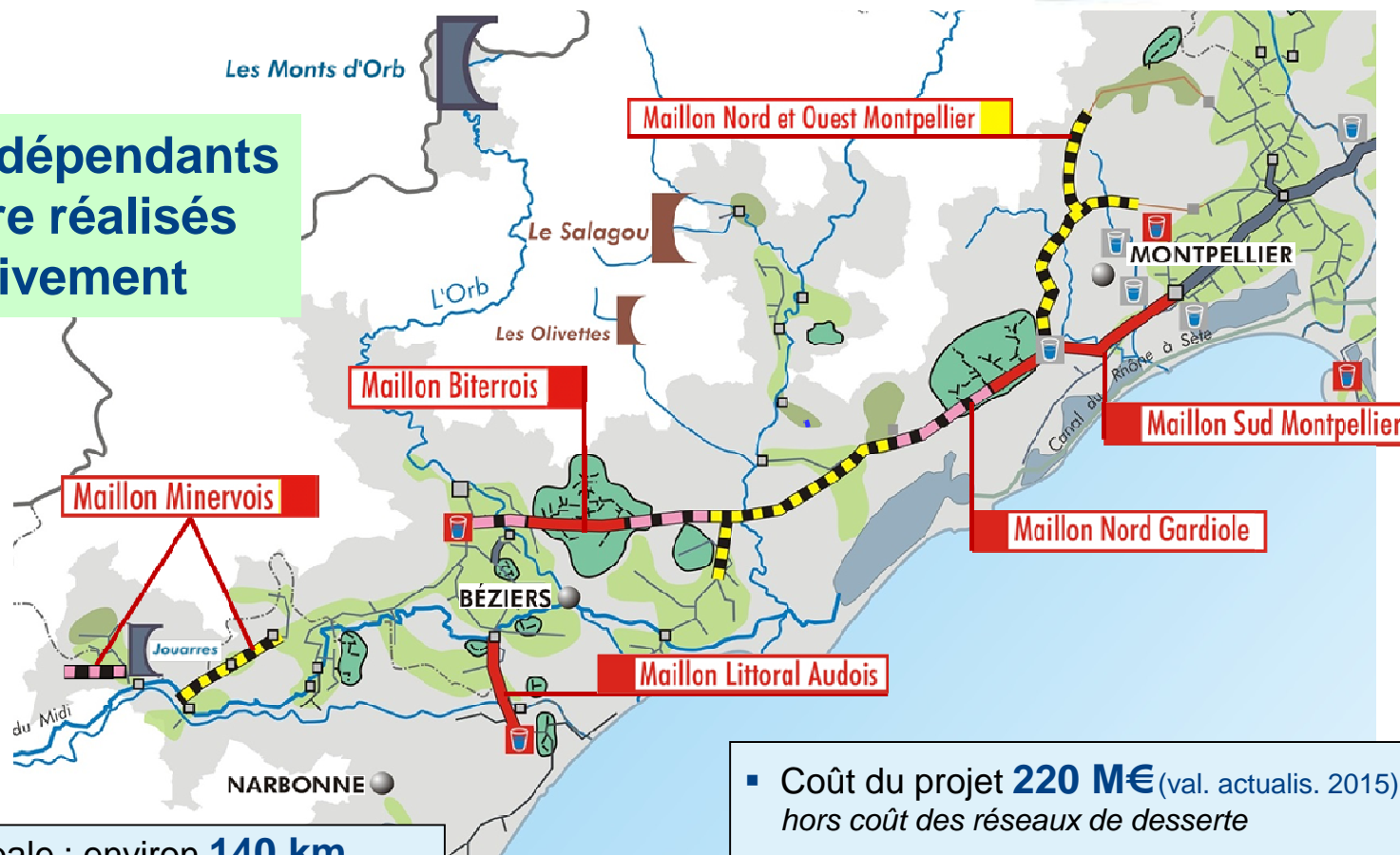


- **Les économies d'eau**
  - Réduire la consommation individuelle
  - Limiter les pertes sur les réseaux
  - ➔ Agriculture, Eau Potable, Tourisme
- **Gérer durablement les ressources locales**
  - les fleuves côtiers (et leurs barrages de régulation)
  - les nappes locales
  - ➔ Un potentiel limité ...et la nécessité de respecter les besoins du milieu

**Ces solutions ne suffisent pas à elles seules**  
➔ **il est nécessaire de mobiliser une ressource complémentaire**

# Aqua Domitia : le transfert de l'eau du Rhône, une ressource complémentaire fiable et durable au service des territoires

6 maillons indépendants pouvant être réalisés progressivement



- Longueur globale : environ **140 km**
- Débit max : **2,5 m<sup>3</sup>/s.**
- Diamètre des conduites : de **600 à 1200 mm**

- Coût du projet **220 M€** (val. actualis. 2015) hors coût des réseaux de desserte
- Financement :
  - Région + BRL pour la plus grande part
  - Départements, Collectivités, Agence de l'Eau et bénéficiaires

# Les OBJECTIFS à ATTEINDRE

**Sécuriser l'alimentation en eau potable** par l'apport d'une deuxième ressource en eau



Alléger la pression sur les **milieux aquatiques fragiles** avec une ressource de substitution



**Accompagner le développement économique régional**

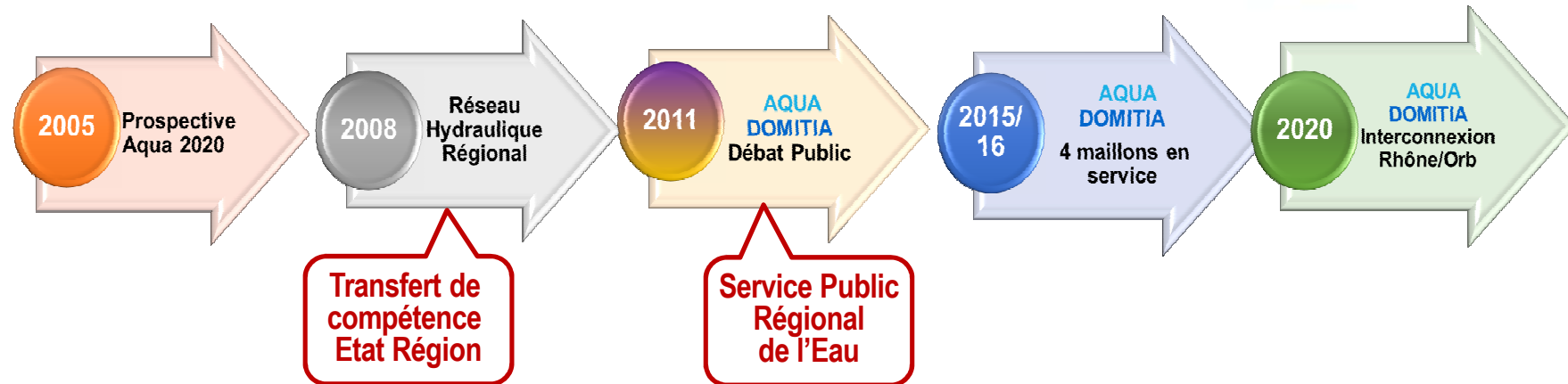


Maintenir et développer une **agriculture diversifiée de qualité** et une **viticulture compétitive**, malgré le changement climatique





# AQUA DOMITIA : 15 ans de concertation



## La concertation post débat public :

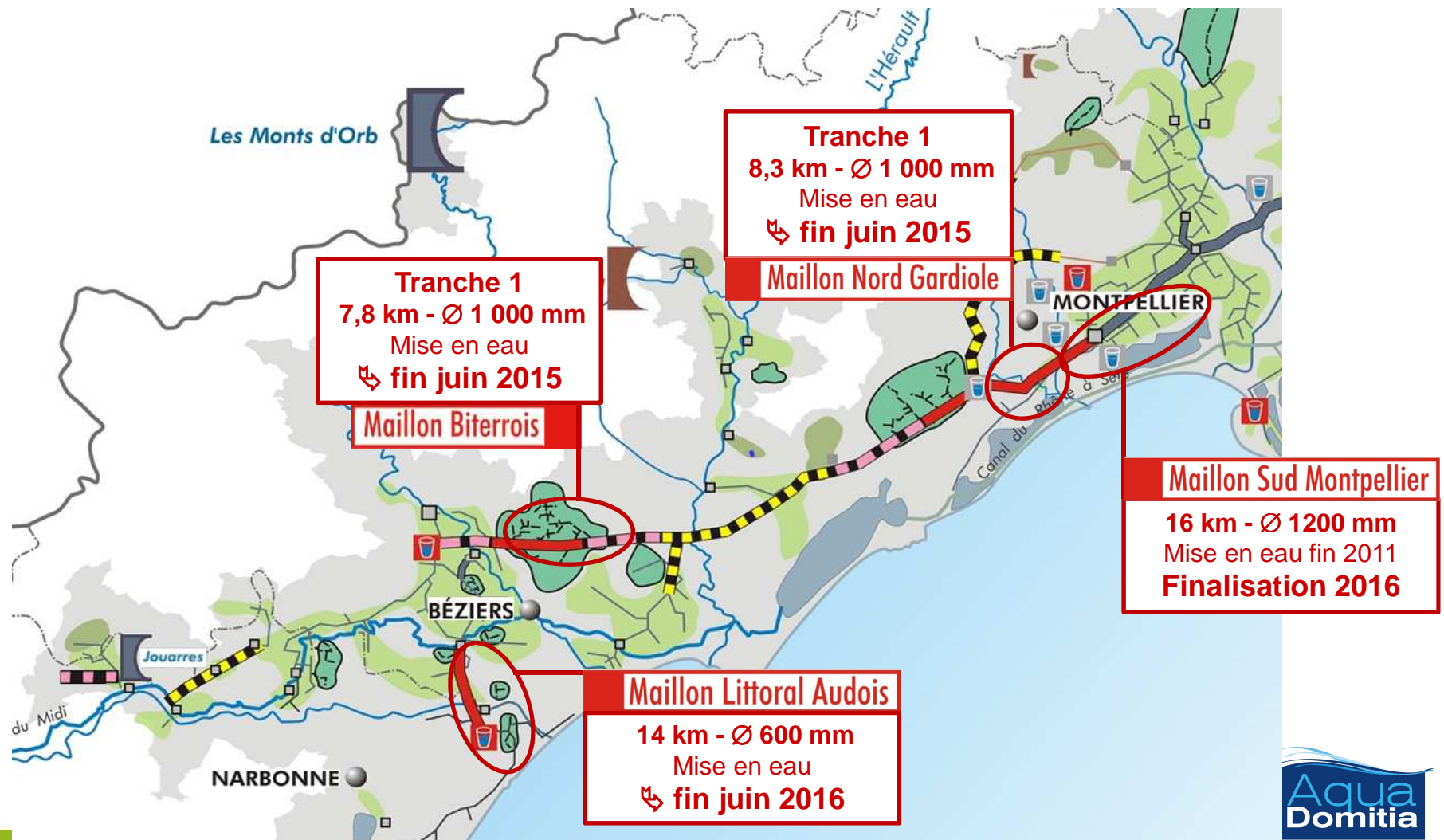
- ▶ Un pilotage par **l'instance de concertation**
- ▶ Un **Garant** de la Concertation
- ▶ Des **réunions publiques** locales par projet
- ▶ Un **site Internet** dédié + une **newsletter**
- ▶ Une **concertation régulière** avec les acteurs de la gestion de l'eau

(SAGE, services Etat, Agence de l'Eau, Collectivités, Syndicats AEP, Chambres d'Agriculture ...)





# Aqua Domitia : les Maillons réalisés à fin 2016



# L'Énergie renouvelable sur les ouvrages du RHR

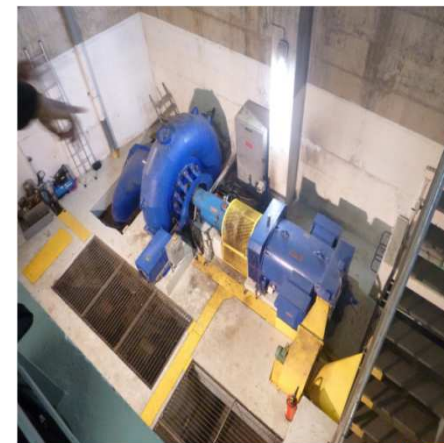
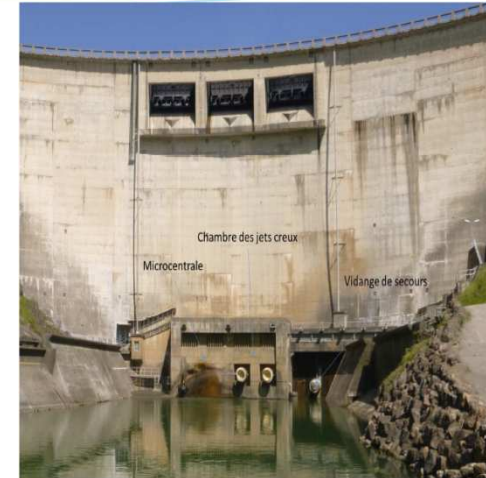
2016 : Volonté politique forte pour que la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée devienne la première région à énergie positive d'Europe

*Perspectives de développement de la production  
d'énergies renouvelables envisagées par BRL sur le réseau  
hydraulique régional*



# Energie hydroélectrique

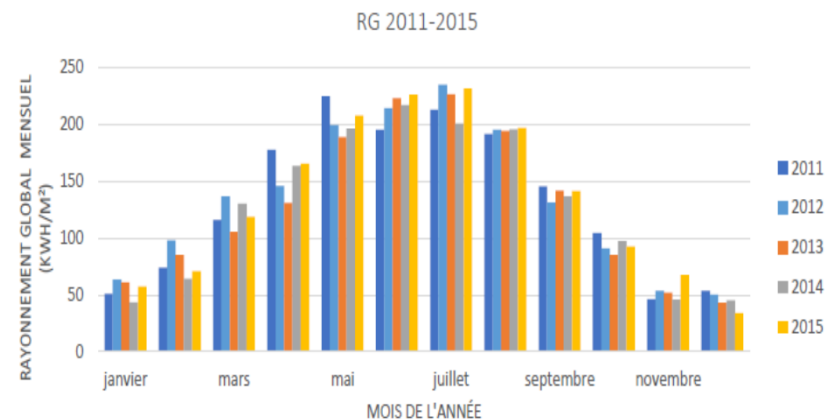
- Principale application sur le RHR : Le **barrage des Monts d'Orb** avec la valorisation énergétique des débits restitués dans le cours d'eau
- Equipement actuel :
  - turbine Francis de 3,2 m<sup>3</sup>/s à 1 m<sup>3</sup>/s
  - Hauteur de chute de 52 m à 30 m
  - Puissance maximale : 1200 kW
  - Production annuelle moyenne > 6 millions KWh
- Projet en cours d'étude préliminaire :
  - Ajout d'une turbine « petits débits » : 0,5 à 1 m<sup>3</sup>/s
  - + 10 % de production annuelle : 650 000 kWh
- Calendrier de réalisation :
  - Si la faisabilité est confirmée : horizon 2018





# Energie photovoltaïque

- Ensoleillement favorable
- Plusieurs pistes à l'étude :
  - **Autoconsommation** d'énergie photovoltaïque : investissement par BRL et injection de l'énergie produite directement vers les installations de pompage
  - **Mise à disposition de foncier** (terrains ou plans d'eau) pour production d'énergie photovoltaïque par des énergéticiens : énergie réinjectée sur le réseau ERDF
  - **Mise à disposition d'ouvrages** du RHR pour production d'énergie photovoltaïque : toitures des bâtiments par exemple
- Appels à projets lancés par la CRE (Commission de Régulation de l'Energie):
  - Opportunité en cours d'analyse car le retour sur investissement reste peu incitatif (15 à 20 ans)



# Energie éolienne

- Pas de site favorable sur les ouvrages du RHR pour la réalisation de parcs éoliens
- La piste de l'autoconsommation sur certains sites de production est envisagée : unité de production de faible puissance





Merci de  
votre attention